

**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires
aux Comptes
inscrite sur
la liste
nationale des
commissaires
aux comptes
de la CRCC de
Chambéry

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Rhône

75 Cours Emile Zola

69100 VILLEURBANNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex - Tél : 04 50 69 03 04

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban – 69006 Lyon - Tél : 04 72 75 49 00 - E-mail : eurex.lyon@eurex.fr
www.eurex.fr

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité du Rhône
75 Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres du Comité,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 29 mars 2024

EUREX AUDIT RHONE-ALPES
Franck LABINTAN
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Labintan', with a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 345 170.69	(99 614.89)	2 245 555.80	2 133 272.69
Terrains				
Constructions	2 302 183.52	(71 610.08)	2 230 573.44	2 047 263.25
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	42 987.17	(28 004.81)	14 982.36	781.54
Immobilisations corporelles en cours				85 227.90
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	50 550.00		50 550.00	50 550.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	50 550.00		50 550.00	50 550.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	2 395 720.69	(99 614.89)	2 296 105.80	2 183 822.69
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	3 871.14		3 871.14	137.66
CRÉANCES	72 996.49		72 996.49	228 998.54
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 030.65		5 030.65	126.50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	67 965.84		67 965.84	228 872.04
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	3 596 343.31		3 596 343.31	2 901 829.36
Valeurs mobilières de placement	1 408 255.39		1 408 255.39	1 218 519.65
Disponibilités	2 188 087.92		2 188 087.92	1 683 309.71
Charges constatées d'avance	5 705.40		5 705.40	3 116.22
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 678 916.34		3 678 916.34	3 134 081.78
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 074 637.03	(99 614.89)	5 975 022.14	5 317 904.47
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	3 978 555.79	3 546 397.84
Réserves statutaires ou contractuelles	815 243.41	815 243.41
Réserves pour projet de l'entité	3 163 312.38	2 731 154.43
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	607 668.30	432 157.95
Situation nette (sous total)	4 586 224.09	3 978 555.79
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	4 586 224.09	3 978 555.79
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 171.00	38 406.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	10 171.00	38 406.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	1 378 627.05	1 300 942.68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 213.42	183 438.58
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	87 143.57	60 506.63
Dettes fiscales	1 023.80	10 068.62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 620.00	
Autres dettes	1 122 626.26	1 046 928.85
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 378 627.05	1 300 942.68
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 975 022.14	5 317 904.47

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	80 432.00	87 312.00	(6 880.00)	-7.88 %
Ventes de biens et services	115 831.26	134 258.40	(18 427.14)	-13.73 %
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	3 402.00	1 630.00	1 772.00	
Ventes de prestations de service . dont parrainages	112 429.26 7 998.20	132 628.40 891.50	(20 199.14) 7 106.70	-15.23 %
Concours publics et subventions d'exploitation	8 189.99	16 296.67	(8 106.68)	-49.74 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 057 248.89	1 144 951.58	(87 702.69)	-7.66 %
Dons manuels	1 053 248.89	1 134 456.58	(81 207.69)	-7.16 %
Mécénats	4 000.00	10 495.00	(6 495.00)	-61.89 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	817 833.94	1 191 293.47	(373 459.53)	-31.35 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	39 993.81	44 529.68	(4 535.87)	-10.19 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8.38	60.15	(51.77)	-86.07 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 119 538.27	2 618 701.95	(499 163.68)	-19.06 %
Achats de marchandises	3 201.77	3 839.41	(637.64)	-16.61 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	495 535.48	429 352.85	66 182.63	15.41 %
Aides financières	1 414 558.87	1 357 470.67	57 088.20	4.21 %
Impôts, taxes et versements assimilés	17 264.34	7 006.93	10 257.41	
Salaires et traitements	257 294.10	211 450.77	45 843.33	21.68 %
Charges sociales	102 184.42	80 744.04	21 440.38	26.55 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	86 026.48	47 632.19	38 394.29	80.61 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	96 183.97	96 853.93	(669.96)	-0.69 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 472 249.43	2 234 350.79	237 898.64	10.65 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(352 711.16)	384 351.16	(737 062.32)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	1 011.00	505.50	505.50	
Autres intérêts et produits assimilés	30 003.32	6 211.08	23 792.24	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	31 014.32	6 716.58	24 297.74	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	31 014.32	6 716.58	24 297.74	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(321 696.84)	391 067.74	(712 764.58)	
Sur opérations de gestion	26 078.67	42 366.61	(16 287.94)	-38.45 %
Sur opérations en capital	990 000.00		990 000.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 016 078.67	42 366.61	973 712.06	
Sur opérations de gestion	1 362.00	744.40	617.60	82.97 %
Sur opérations en capital	85 351.53		85 351.53	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	86 713.53	744.40	85 969.13	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	929 365.14	41 622.21	887 742.93	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices		532.00	(532.00)	
TOTAL DES PRODUITS	3 166 631.26	2 667 785.14	498 846.12	18.70 %
TOTAL DES CHARGES	2 558 962.96	2 235 627.19	323 335.77	14.46 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	607 668.30	432 157.95	175 510.35	40.61 %
Dons en nature		1 033.75	(1 033.75)	
Prestations en nature				
Bénévolat	107 370.39	98 834.00	8 536.39	8.64 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	107 370.39	99 867.75	7 502.64	7.51 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens		1 033.75	(1 033.75)	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	107 370.39	98 834.00	8 536.39	8.64 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	107 370.39	99 867.75	7 502.64	7.51 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>État des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>État des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	24
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation.....	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	28
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le fait le plus significatif pour le Comité du Rhône de la Ligue Contre le Cancer est le changement de siège social. Notre association a quitté le 86bis rue de Sèze à Lyon pour s'installer le 27 février 2023 au 75 Cours Emile Zola à Villeurbanne où nous avons acheté un local en 2022 et qui est notre siège et seule adresse. Pour cela nous avons vendu nos anciens locaux pour acheter des locaux plus grands dans un quartier proche des anciens locaux mais moins onéreux ce qui nous permet d'accroître notre surface et ainsi nos activités de soins de support sans frais de locations extérieures tout en permettant aux bénéficiaires de ces soins de se sentir à la Ligue Contre le Cancer.

L'impact de la COVID que nous avons signalé précédemment est beaucoup moins important mais il est très difficile à mesurer ce qu'il en reste. Même si l'impact n'est pas terminé nous avons repris nos activités comme par le passé en développant même certains soins de support supplémentaires.

La baisse du nombre de donateurs s'est un peu poursuivie mais il est difficile d'avoir des certitudes sur son ou ses origines. Les événements extérieurs très graves que nous connaissons peuvent mobiliser la générosité des donateurs et ainsi venir en concurrence avec des associations comme la nôtre. Ce qui est mesurable entre 2022 et 2023 c'est que notre association compte 10054 adhérents fin 2023 au lieu de 10914 fin 2022 soit une baisse de 7,88%. Le montant des dons est quant à lui passé de 1 085 172€ en 2022 à 1 013 135 € en 2023 soit une baisse de 6,6 %.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a eu une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0			
Immobilisations corporelles	2 423 292	343 792	421 914	2 294 620
Immobilisations financières	50 550			50 550
Total	2 473 842	343 792	421 914	2 345 170

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	343 792	421 914
→ ...	343 792	421 914
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	343 792	421 914

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	290 020	75 855	266 260	99 616
Amort.Immobilisations financières				
Total	290 020	75 855	266 260	99 616

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	50 550			50 550
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	50 550	0	0	50 550

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	5 705	5 705	
Total	5 705	5 705	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2023	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	2 040 622	
Livrets et comptes épargne	90 215	
Comptes à terme	1 408 255	31 014
interets parts sociales		1 011
Total	3 539 092	32 025

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
4091		138
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ 4110	3 800	
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	3 800	138

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
ast	756	
ELYGESTION	4 949	
Total	5 705	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	815 243								815 243	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	2 731 154		432 158	432 158					3 163 312	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	432 158		0	0	607 668	0			1 012 260	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	3 978 555		432 158	432 158	607 668	0	0	0	4 990 815	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	38 406	10 171	38 406	10 171
→				
Total	38 406	10 171	38 406	10 171

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :	0			
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 213	38 895		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		0		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 620	1 620		
Autres dettes	1 211 032	1 211 032		
Produits constatés d'avance		0		
Total	1 378 865	1 251 547	-	-

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	431	7 568
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	0	5 733
→ Etat charges à payer	431	2 266
Dettes sociales :	87 144	60 506
→ Urssaf/ Pôle emploi	21 984	21 272
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance	4 641	5 143
→ Personnel autres charges à payer	35 233	19 273
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	16 448	9 184
DIVERS	2 402	1 478
MUTUELLES	6 436	4 156
Total	87 575	68 074

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	0	0
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	122 407	121 378
factures à recevoir 4081	17 507	16 727
factures a recevoir 4082	104 900	104 651
...		
autres dettes	1 122 387	1 046 929
abandon de frais		
benévoles 4681	269	337
recherche4684 nationale	365 645	354 920
à payer autres	331 359	281 192
4684 recherche federation	425 114	410 480

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 069 - COMITÉ DU RHÔNE	Décembre 2023		Décembre 2022		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	1 913 911,18	1 878 842,34	1 787 418,00	1 725 027,59	
1.1 Réalisées en France	1 913 911,18	1 878 842,34	1 787 418,00	1 725 027,59	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	619 807,96	607 152,97	514 647,33	457 182,78	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 294 103,22	1 271 689,37	1 272 770,67	1 267 844,81	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	289 013,89	281 229,19	253 531,97	251 340,80	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	289 013,89	281 229,19	253 531,97	251 340,80	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	345 866,89	304 954,07	156 271,22	154 970,82	
3.1 Frais d'information et de communication	27 213,93	27 150,55	22 571,70	22 024,33	
3.2 Frais de fonctionnement	156 427,77	152 504,62	123 157,49	122 743,74	
3.3 Autres charges	162 225,19	125 298,90	10 542,03	10 202,75	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	10 171,00	10 171,00	38 406,00	38 406,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES	2 558 962,96	2 475 196,60	2 235 627,19	2 169 745,21	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	607 668,90		492 157,95		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	53 523,44	53 523,44	52 493,84	52 493,84
Réalisées en France	53 523,44	53 523,44	52 493,84	52 493,84
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	20 206,87	20 206,87	18 514,91	18 514,91
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	33 640,08	33 640,08	28 859,00	28 859,00
TOTAL	107 370,39	107 370,39	99 867,75	99 867,75

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	069 - COMITÉ DU RHÔNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 080 048,99	-2 080 048,99	-2 521 298,96	-2 521 298,96
	1.1 Cotisations sans contrepartie		-80 432,00	-80 432,00	-87 312,00	-87 312,00
	1.2 Dons, legs et mécénat		-1 057 248,89	-1 057 248,89	-1 144 951,58	-1 144 951,58
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-942 368,10	-942 368,10	-1 289 035,38	-1 289 035,38
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 039 986,28		-86 281,51	
	2.1 Cotisations avec contrepartie					
	2.2 Parrainage des entreprises		-7 998,20		-891,50	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie		-14 313,22		-42 341,57	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-1 017 674,86		-43 048,44	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-8 189,99		-16 296,67	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-38 406,00	-38 406,00	-43 908,00	-43 908,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL			-3 166 631,26	-2 118 454,99	-2 667 785,14	-2 565 206,96

		Décembre 2023		Décembre 2022		
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-107 370,39	-107 370,39	-99 867,75	-99 867,75
	Bénévolat		-107 370,39	-107 370,39	-98 834,00	-98 834,00
	Prestations en nature					
	Dons en nature				-1 033,75	-1 033,75
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
TOTAL			-107 370,39	-107 370,39	-99 867,75	-99 867,75

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

Mécénat

754200	2023 4000	2022 0
--------	--------------	-----------

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.3 Autres produits non liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
ventes dont abonnement à vivre	1 550	1 630
activités de recuperation	98 598	131 516
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
contribution reçue du siege		
quote part de générosité versée à d'autres entités		
quote part de générosité versée par le siege	765 357	1 947 287
produits financiers	30 003	6 617
Total	895 508	2 087 050

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	15 663	0
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	904 648	0
Total	920 311	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 563	488	2 647	5 698
Assurance	530	112	536	1 178
Electricité et eau	2 369	507	2 391	5 267
liaison informatique	956	202	969	2 127
Affranchissement		33 162		33 162
Autres (à préciser)				
Total	6 418	34 471	6 543	47 432

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	61 555	46 499
Actions d'information, de prévention et de dépistage	170 445	109 217
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	14 725	21 942
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	55 848	46 790
Frais de fonctionnement (dont communication)	50 407	67 748
Total	352 980	292 196

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	287 518	299 146
Actions d'information, prévention, dépistage	140 782	144 752
Actions de formation	962	968
Actions de recherche	23 308	64 947
Actions autres	3 656	4 834
Total	456 226	514 647
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	602 690	471 551
Actions d'information, prévention, dépistage	0	10 250
Actions de formation	0	
Actions de recherche	775 779	790 970
Actions autres		
Total	1 378 469	1 272 771

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;

- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	0	0
Frais de gestion (à détailler) :		
impôts	13 703	5 296
cotisation	27 121	31 294
charge financière	0	791
amortissement	75 855	9 226
autres	13 780	90 793
Total	130 459	137 400

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	107 370	98 834
Prestation	Tarif négocié		1 034
Autres (à préciser)			
	Total	107 370	99 868

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	677				14		2 510				3 202
Variation de stock	228 628				185 231		8 1137				495 202
Autres achats et charges externes	119 856	1 294 103					600				14 14 559
Aides financières	8 188				1755		7 320				17 264
Impôts, taxes et versement assimilés	131 560				65 613		45 354				257 294
Salaires et traitements	63 860				17 930		16 704				102 184
Charges sociales							75 855				75 855
Dotations aux amortissements et dépréciations								38 406			38 406
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés	51938				18 275		77 809				96 184
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	604 707	1 294 103	0	0	288 818	0	394 002	38 406	0	0	2 586 863

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	Frais de recherche de fonds	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	TOTAL	0			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	53 523		33 640	20 207	107 370
Personnel bénévole					
TOTAL	53 523	0	33 640	20 207	107 370

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 400
Total	2 400

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
771800 autres produits exceptionnels	3 665
771803 reprises	22 414
→ ...	
Total	26 079
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
charges sur exercices antérieures	1 362
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 362

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	069 - COMITÉ DU RHÔNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 878 842,34	1 725 027,59
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 878 842,34</i>	<i>1 725 027,59</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>607 152,97</i>	<i>457 182,78</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>379 778,66</i>	<i>246 469,33</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>165 101,51</i>	<i>139 969,64</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>961,82</i>	<i>968,43</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>3 656,00</i>	<i>4 834,03</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>57 654,98</i>	<i>64 941,35</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>1 271 689,37</i>	<i>1 267 844,81</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>518 324,30</i>	<i>471 550,54</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			<i>7 775,00</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>753 365,07</i>	<i>788 519,27</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>365 644,71</i>	<i>382 020,13</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>387 720,36</i>	<i>406 499,14</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		281 229,19	251 340,80
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>281 229,19</i>	<i>251 340,80</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>148 374,09</i>	<i>159 691,96</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>127 718,29</i>	<i>88 624,45</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>		<i>4 941,40</i>	<i>2 040,34</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et reventes</i>			
<i>Activités de récupérations</i>		<i>195,41</i>	<i>984,05</i>
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat recherche</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		304 954,07	154 970,82
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>27 150,55</i>	<i>22 024,33</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>27 150,55</i>	<i>22 024,33</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>152 504,62</i>	<i>122 743,74</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>119 707,71</i>	<i>91 300,13</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>6 827,75</i>	<i>5 295,93</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>25 969,16</i>	<i>26 147,68</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>125 298,90</i>	<i>10 202,75</i>
<i>Charges financières</i>		<i>1 018,18</i>	<i>791,04</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>75 855,48</i>	<i>9 226,19</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>		<i>48 425,24</i>	<i>185,52</i>
TOTAL DES EMPLOIS		2 465 025,60	2 131 339,21
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		10 171,00	38 406,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			395 461,75
TOTAL		2 475 196,60	2 565 206,96

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 080 048,99	-2 521 298,96
1.1 Cotisations sans contrepartie		-80 432,00	-87 312,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 057 248,89	-1 144 951,58
Dons manuels non affectés		-1 037 209,05	-1 112 033,04
Dons manuels affectés		-15 834,43	-20 883,54
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 205,41	-12 035,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-942 368,10	-1 289 035,38
Manifestations		-2 810,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-3 402,00	-1 630,00
Prestations et autres ventes		-93,59	
Activités de récupération		-95 694,19	-131 515,98
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-5 833,28	-220,92
Autres produits affectés			
Produits financiers		-31 014,32	-6 716,58
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-803 520,72	-1 148 951,90
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-38 406,00	-43 908,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-2 118 454,99	-2 565 206,96
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-356 741,61	
TOTAL		-2 475 196,60	-2 565 206,96

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	3 755 846,94	3 351 159,00
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-356 741,61	395 461,75
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	791 256,36	9 226,19
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 190 361,69	3 755 846,94

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-107 370,39	-99 867,75
Bénévolat	-107 370,39	-98 834,00
Prestations en nature		
Dons en nature		-1 033,75
TOTAL	-107 370,39	-99 867,75

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	2105	1,4	35203
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	20	4365	2,9	72167
Total	25	6 470	4	107 370

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	7	11 124	6
Total	7	11 124	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 700
6257 - Réceptions	Restauration	190
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	1 890

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10054 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.